



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Ligne Paris – Chartres par Gallardon

S'il est une ligne de chemin de fer qui connut une histoire mouvementée, c'est bien la ligne de Paris à Chartres par Gallardon. Qu'est-il advenu de cette ligne, toujours inachevée au bout de 24 ans de travaux, et qui n'aura vu circuler des trains que pendant 8 ans, de 1931 à 1939 ? Du T.G.V. à l'autoroute, en passant par l'aérotrain, cette ligne aura suscité autant d'espoirs que de désillusion durant près d'un siècle. Son tracé, tant controversé au début du siècle et ne comportant aucun passage à niveau sur 85 km, a pourtant permis le développement de la banlieue sud de Paris à partir des années 60. Seul le viaduc de Bleury est aujourd'hui encore visible, mais propriété privée depuis la fermeture de la ligne.

La lumière en Beauce

La prédominance du ciel due à la quasi-absence d'arbres et de relief, associée à l'ocre clair des sols calcaires et aux blonds des céréales font de la Beauce un pays de lumière. Un pays sans ombre, où les ocres et les verts dominent et alternent suivant les saisons, donnant tour à tour l'impression d'une steppe ou d'un océan végétal.

C'est aussi le pays du vent qui ne rencontre aucun obstacle, favorisant l'implantation de moulins à vent (les ruines de l'ancien moulin de Montluet se trouvent sur le parcours). Tranchant avec le paysage ouvert de la Beauce, de rares bosquets ou alignements d'arbres arrêtent le regard et ponctuent les horizons. Les bosquets donnent l'échelle des champs et évoquent, à l'instar des villages, des îles. Ce sont des lieux d'où l'on observe la plaine. Ici plus qu'ailleurs, agriculture et paysage se confondent. La Beauce offre de larges panoramas et prend toute son ampleur à partir du printemps, lorsque la plaine se pare du jaune des colzas et des camaïeux de verts qui se transforment en ocre jaune lorsque les récoltes achèvent de mûrir.

Des repères patrimoniaux

Les calvaires, souvent signalés par des arbres, sont un ancrage culturel et symbolique, même s'ils sont en eux-mêmes peu visibles. Les clochers, en particulier ceux de la cathédrale de Chartres, émergent des champs de blé, sont devenus les images-symboles de la Beauce. Ils sont la verticalité qui révèle la plaine. D'autres repères contemporains ont fleuri au fil des ans : les châteaux d'eau, les silos, les éoliennes constituent les nouveaux repères modernes. Leur taille est à la mesure du territoire et permet à l'œil de s'arrêter.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.
Extraits du topoguide de la Fédération Française de Randonnée « L'Eure-et-Loir à pied »



ACCÈS

Chartres, N 10 et D 18 Bleury



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Chambres d'hôtes et meublés dans les environs
Hôtels à Chartres
Restaurants à Gallardon
Ravitaillement à Gallardon



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses déchets
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme
02 37 84 01 00
www.tourisme28.com
www.123randonnee.fr
infos@123randonnee.fr

Syndicat d'Initiative de Gallardon
02 37 31 11 11
www.sigallardon.com

BLEURY
Vallée de la Rémarde



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Autour de Bleury



à 1h00 de Paris
(8 km – 2h40)

Départ : Église

De l'église, prendre la rue de la Libération à droite. Au stop, traverser et monter le chemin de la Montagne à gauche. Sur le plateau, obliquer à droite pour franchir la passerelle et descendre dans le chemin à droite. Traverser la D 122 et suivre le chemin en face sur 1,8 km. Continuer par la D 331³.

2,5 km : Prendre le chemin à droite jusqu'à l'ancienne voie ferrée. La longer par la gauche sur 300 m, puis prendre à droite vers Montlouet. Tourner à gauche dans la contre-allée de la rue du Bout-d'à-Haut. Au carrefour, monter à droite la rue de la Marnière.

4,5 km : Avant la ruine du Moulin de Montlouet, prendre le chemin à droite sur 2,5 km jusqu'au cimetière de Bleury. Traverser la route et prendre en face la D 122⁴ sur 200 m. Descendre par le chemin à droite au lavoir de Mireloche, puis emprunter la route à gauche et regagner le départ.

8 km : Arrivée. 

